



Quelques éclairages sur... la **sécurité**

LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS

Autrefois vécues comme une fatalité, les catastrophes naturelles sont devenues inacceptables de nos jours. Aujourd'hui, l'Etat doit à la fois concilier les exigences du développement et de l'aménagement du territoire avec la nécessité d'assurer la sécurité des personnes et la protection des biens.

Savez-vous que...

Dans la Marne, 3 risques majeurs sont identifiés : le risque inondations, cavités souterraines et mouvements de terrain. Le citoyen a obligation d'appliquer la législation sur la prévention des risques notamment à travers l'acte de construire



Vous voulez en savoir plus, venez nous rejoindre sur le stand le vendredi 1er septembre lors de la journée à thème sur la prévention des risques naturels et des risques technologiques. Des experts seront là pour vous accueillir.

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES AUX PERSONNES

11 actes de violences contre les personnes par jour dans la Marne en 2005

4.253 faits identifiés par les services de police et de Gendarmerie en 2005
11,5 % de la délinquance générale, une progression de 8,33 %

Cette violence est à multiples facettes : violences physiques, violences sexuelles et menaces de violences

Les violences intra familiales

Un service spécialisé de « **Lutte contre les violences intra familiales** » a été créé dans les services de Police et de Gendarmerie pour lutter contre ce phénomène :

- un référent départemental police et gendarmerie coordonne et anime le dispositif départemental
- des référents dans chaque brigade et commissariat, spécialisés dans l'accueil et l'écoute des victimes, ont créé un réseau partenarial local avec les services sociaux (Conseil général, collectivités locales, les associations, les intervenants médicaux, la justice...).

Pour lutter contre les violences au sein du couple - une action expérimentale mise en place à Reims...

Par la direction départementale de la sécurité publique, le groupement de gendarmerie de la Marne et la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité pour accroître la prise en charge des femmes victimes de violences au sein du couple qui touchent, selon une enquête nationale publiée en 2003, près d'une femme sur dix en France..

Ces actions retenues comme objectifs prioritaires pour lutter contre la délinquance font l'objet d'évaluations régulières coordonnées par la Préfecture.

Cette coopération a permis en 7 mois d'apporter une première réponse à 210 femmes victimes de violences conjugales.

...et étendue à Vitry-le-François

où 8 femmes ont pu être aidées à l'occasion de dépôts de plaintes ou de signalements de faits de violences intra-familiales.

Ces expériences doivent être développées prochainement sur tout le département en lien avec les collectivités locales, territoriales, associations... et l'ensemble des partenaires. Face à cette violence faite aux femmes, la première des démarches est de dire « STOP »



Vous voulez en savoir plus, venez nous rejoindre sur le stand le mercredi 30 août lors de la journée sur l'égalité des chances et de la lutte contre les violences. Des experts seront là pour vous accueillir et vous renseigner.

LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE est une priorité dans la Marne



**au travers de la brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ)
de la Gendarmerie Nationale et du Centre de Loisirs Jeunes (CLJ)
de la Direction Départementale de la Sécurité Publique**

Ces deux instances inscrivent leur action dans un partenariat constant avec les acteurs de l'Administration et de la société civile concourant à la prévention de la délinquance.

Au titre de leurs principales actions :

- la sensibilisation en milieu scolaire des élèves et leurs parents aux dangers des conduites addictives (alcoolisme et t o x i c o m a n i e) , des comportements imprudents sur la route, de la problématique des violences scolaires et du racket,
- la prise en charge des adolescents pour la réalisation de projets concrets (travaux de protection de l'environnement, épreuves sportives) afin de les conforter dans le respect d'autrui et de la nature durant l'été pour les opérations « Ville Vie Vacances ».

Si vous croisez un jour des gendarmes ou des policiers qui ne portent pas d'arme à la ceinture et mènent un dialogue avec des jeunes gens, sans doute font-ils partie d'une brigade de prévention de la délinquance juvénile ou du centre de loisirs jeunes...

LA SECURITE DES PRODUITS



Veiller à ce que les produits et les services mis sur le marché ne nuisent pas à l'intégrité physique et à la santé des consommateurs est l'une des missions de l'Etat.. Les vérifications portent sur : la réalité des mesures de rappel ou de retrait des produits prises à l'initiative des professionnels ; l'hygiène et la traçabilité des denrées alimentaires proposées à la consommation, l'étiquetage des produits, la résistance des jouets.... Les contrôles sont réalisés dans la Marne par la DRCCRF, la DDSV, la DRDDI et la DDJS et concernent tant les produits alimentaires que non alimentaires.

Mais, les consommateurs eux-mêmes doivent être responsabilisés car 12% des hospitalisations et 10% des dépenses de santé résultent d'accidents domestiques à la suite d'une mauvaise utilisation d'un produit ou un défaut de vigilance : noyade liée à l'absence de barrières de sécurité, traumatisme crânien pour absence de port du casque en vélo, ingestion de produits toxiques par inadvertance. Des campagnes de préventions « un réflexe en plus, un risque en moins » rappellent les dangers de la maison et les moyens de les éviter.

Mais, les consommateurs eux-mêmes doivent être responsabilisés car 12% des hospitalisations et 10% des dépenses de santé résultent d'accidents domestiques à la suite d'une mauvaise utilisation d'un produit ou un défaut de vigilance : noyade liée à l'absence de barrières de sécurité, traumatisme crânien pour absence de port du casque en vélo, ingestion de produits toxiques par inadvertance. Des campagnes de préventions « un réflexe en plus, un risque en moins » rappellent les dangers de la maison et les moyens de les éviter.

La journée organisée le 2 septembre 2006 sera l'occasion de rappeler certaines règles à respecter pour une utilisation optimale des produits.

LA SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS



Depuis juin 2004, les services de l'Etat coopèrent dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, au sein d'un pôle de compétence regroupant la direction départementale des services vétérinaires (DDSV), la direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DRCCRF), la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et le service régional de la protection des végétaux (SRPV).

La chaîne des contrôles porte sur :

La protection des végétaux

En amont de la production des aliments, des contrôles sont effectués sur les engrais et les produits phytosanitaires.

La santé et la protection animales

C'est la première composante de la sécurité des aliments de la filière animale. Tous les animaux présentant des signes d'une maladie susceptible de contaminer l'homme, sont écartés de la production alimentaire.

En 2005, aucune maladie réglementée n'a été mise en évidence.

L'hygiène des aliments

Tous les animaux abattus dans les différents abattoirs de la Marne sont inspectés : 151.875 bovins, ovins, porcins et 10.000.000 volailles en 2005. La filière alimentaire, de la production (hors abattoir) jusqu'à la remise au consommateur final fait l'objet de contrôle des services de l'Etat.